

Objectifs

Le TCF a pour objectif de mesurer le niveau de compréhension et d'expression à l'ORAL et à l'ECRIT en français.

Les candidats à la nationalité devront prouver qu'ils maîtrisent le français niveau B1 aux épreuves de compréhension et d'expression orales et écrites.

Prérequis

- ✓ Aucun diplôme préalable n'est requis pour se présenter à l'examen.
- ✓ Avoir plus de 16 ans.

En s'inscrivant aux épreuves du TCF, le candidat atteste être en capacité de répondre aux exigences du test et du niveau à atteindre.

Moyen pédagogique

- Une équipe d'examineurs habilitée pour l'accueil du candidat et l'évaluation.
- Salles de formation équipées de tables individuelles.

Contenu

Le "TCF pour l'accès à la nationalité française" comprend 4 épreuves obligatoires :

- Compréhension orale ... 25 min
- Compréhension écrite ... 45 min
- Expression écrite ... 30 min

Modalité de passation : salle d'examen collective.

- Expression orale ... 10 min

Modalité de passation : entretien individuel avec un examinateur.

> Pour plus d'information, consulter le manuel du candidat au TCF pour la nationalité française sur <http://www.ciep.fr>

Organisation

1



Votre dossier sera traité à réception du formulaire d'inscription accompagné du règlement et des pièces à fournir. Les dates communiquées sont susceptibles d'évoluer. Un mail de confirmation vous sera transmis à réception du dossier COMPLET.

2



Le règlement est à effectuer au moment de l'inscription, par virement bancaire ou en espèce à l'accueil. Aucune annulation et aucun remboursement ne seront acceptés après la date de passation de l'examen.

3



Une convocation à l'examen vous sera envoyée au plus tard 3 semaines avant l'épreuve. Vous devez vous présenter aux heures mentionnées sur votre convocation sous peine d'invalidité de votre examen. AUCUN RETARD ACCEPTE

4



Les résultats seront disponibles dans un délai de 20 jours après l'examen. Vous serez averti par SMS de la mise à disposition de votre attestation. Si vous souhaitez qu'une tierce personne retire votre attestation remettez lui une procuration + copie de votre carte d'identité.

Profil

- ✓ Candidats à la nationalité Française

Cas de dispense du test

Handicap, état de déficient chronique

Diplôme français niveau III minimum

(CAP, BEP, Diplôme national du brevet, etc.)

DELFB1 minimum, Certification RNCP

Financement

- Personnel de 150€ en espèce ou par virement bancaire



Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Nous rencontrer :

1, rue de la petite reine
44100 Nantes

Nous contacter :

Diana BOURCIER & Myriam CLISSON
02.40.94.99.52
siege@espaces-formation.com